

RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2022

L'année 2022 a été une année importante pour notre système de gestion environnementale. Nous avons entamé un nouveau cycle de 3 ans sous la version 2015 de la norme ISO-14001. En juin, un audit de maintien a donc eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. Une seule non-conformité a été soulevée en regard des différentes exigences de la norme vérifiées ainsi qu'une opportunité d'amélioration.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons, à ce niveau, l'envoi à tous les membres d'une copie du nouveau guide des saines pratiques d'intervention révisé pour inclure les changements à la réglementation sur les milieux humides et hydriques. De plus, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifié SFI s'est poursuivie. Depuis l'été dernier, nous avons investi beaucoup d'efforts dans la formation des transporteurs, entrepreneurs de récolte et producteurs en les dirigeant vers les nouveaux modules de formation en ligne mis de l'avant par le Comité SFI Québec. Finalement, nous avons poursuivi notre processus de communication avec les membres sous forme de courriels de sensibilisation.

L'amélioration de la performance environnementale de l'organisation et de ses membres se traduit entre autres par l'établissement d'objectifs et de cibles à atteindre. Ce processus très important permet d'affecter les efforts et les ressources nécessaires à des tâches importantes identifiées comme prioritaires. À cet effet, nous avons mis en place trois nouveaux objectifs en 2022 dont un en lien avec la nouvelle réglementation sur les milieux humides et un visant la mise à jour du guide environnemental pour la gestion des matières dangereuses résiduelles et équipements pétroliers.

Dans un contexte en constante évolution, le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay–Lac-Saint-Jean continue de se démarquer et ce, en bonne partie grâce à son système de gestion environnementale qui favorise une meilleure capacité d'adaptation et une amélioration continue de sa performance environnementale.



Martin Lavoie, ing.f.
Coordonnateur environnemental